

Le LCC du Canada demande que le Comité permanent des ressources naturelles redouble d'efforts afin d'éliminer les subventions destinées à l'industrie des combustibles fossiles

–Juin 2017–

Au sujet de LCC Canada : Le Lobby climatique des citoyens est un organisme de revendication communautaire sans but lucratif et non-partisan qui vise à créer le vouloir politique pour une planète habitable. Depuis 2010, nos membres bénévoles tentent de sensibiliser leurs députés à la [proposition sur les tarifs et dividendes](#) sur le carbone qui comprend la clause suivante :

« Toutes les subventions destinées aux combustibles fossiles, y compris les crédits d'impôt, présentement en vigueur devront être supprimées sur une période de cinq années suite à la promulgation [d'un tarif sur le carbone]. »

Appréciation : Nous apprécions que le Canada bénéficie maintenant d'une approche coordonnée nationale portant sur les tarifs sur le carbone et se soit sérieusement engagé à la mise en œuvre d'un processus de transition au cours des 35 prochaines années afin de créer un système énergétique n'utilisant aucun combustible fossile d'ici 2050.

Nous reconnaissons que la prospérité à long terme du Canada repose sur une utilisation durable de ses ressources naturelles. Nous comprenons que les industries de l'extraction considèrent qu'un traitement fiscal préférentiel est nécessaire pour compenser pour les exigences élevées en matière de fonds propres et les longs délais. Nous apprécions donc les récentes actions visant à faire évoluer ces dispositions :

- Certains types de puits ont été reclassés, passant de Frais d'exploration au Canada (**FEC**) à Frais d'aménagement au Canada (**FAC**) dans le budget de 2017.
- Les déductions pour amortissement accéléré (**DPAA**) pour les investissements dans les sables bitumineux sont venues à échéance en 2015 et celles sur le charbon le seront en 2020.
- Des **DPAA** continuent à être disponibles pour les projets d'énergie renouvelable et le budget de 2017 a ajouté une catégorie pour les projets d'énergie géothermique.

- Le Fonds pour l'énergie propre a permis au Canada de devenir un véritable chef de file mondial en matière de technologie pour la capture et le stockage du carbone.
- L'Approche responsable pour le développement énergétique des collectivités du Nord a récemment pris de l'ampleur.

Les lettres de mandat du premier ministre :

Le ministre des Ressources naturelles, M. Carr, a reçu le mandat de travailler avec le ministre des Finances, M. Morneau, afin de :

« tenter d'identifier des occasions pour améliorer les tarifs en vigueur dans le but de générer davantage d'investissements dans les technologies propres et d'inciter les provinces et territoires à faire du Canada le pays possédant les taux d'imposition les plus compétitifs au monde pour les investissements destinés à la recherche, au développement et la fabrication de l'énergie propre. »

Le ministre des Finances, M. Morneau, a aussi reçu le mandat de :

« s'acquitter de notre mandat envers le G20 visant à éliminer les subventions destinées à l'industrie basée sur les combustibles fossiles à moyen terme. »

Ceci a un impact direct sur le ministère des Ressources naturelles du Canada.

Nos principales préoccupations : Les Canadiens reconnaissent que certaines subventions ciblées sont nécessaires pour assurer la prospérité et la création de bons emplois comme autrefois. Toutefois, la production future de nos réserves de combustibles fossiles sera limitée par le budget du carbone mondial. De plus, les subventions continues généreront de moins en moins de revenus. Il n'est donc plus logique de pousser le secteur des combustibles fossiles à aller contre le courant de l'histoire.

En outre, il devient de plus en plus urgent de revoir la valeur économique de l'industrie des combustibles fossiles à la lumière des changements climatiques. En effet, les tarifs négatifs encouragent artificiellement les entreprises à investir des sommes dans leurs

infrastructures malgré leurs perspectives discutables. De plus, les futurs [contribuables devront payer](#) le coût des puits et [bassins de résidus abandonnés](#), des [dérèglements climatiques](#) et des autres externalités longtemps après que les combustibles fossiles auront cessé de générer des revenus. Somme toute, les changements climatiques changent donc la donne.

Si nous continuons à appuyer des politiques dépassées, nous pourrions aussi manquer de réelles occasions. En effet, de nouvelles et solides politiques visant à bâtir des marchés, à accéder à des fonds privés et à assurer l'innovation empêcheront le secteur de l'énergie propre de notre pays à prendre du retard, selon une récente étude [de Analytica Advisors](#).

Le développement de nouvelles réserves dans l'Arctique est particulièrement risqué étant donné la fragilité de son écosystème et la capacité discutable de l'industrie à nettoyer les déversements de pétrole. Nous applaudissons donc l'interdiction de nouveaux permis en mer mais questionnons les risques engendrés par les permis et baux déjà accordés.

Nos requêtes :

Nous demandons de redoubler d'efforts afin d'éliminer les subventions destinées à l'industrie des combustibles fossiles, notamment en :

- Examinant à nouveau la chaîne de valeur des combustibles fossiles afin de déterminer quels incitatifs peuvent être modifiés dans le but d'assurer la [réduction progressive](#) du secteur de façon ordonnée et efficace.
- Autorisant le vérificateur général d'avoir accès à toutes les analyses.
- Définissant la durée de temps « à moyen terme » pour les éliminations progressives.
- Analysant les conséquences macroéconomiques des actifs délaissés sur l'économie canadienne.
- Comparant le nombre d'emplois créés par les investissements dans les combustibles fossiles et ceux créés par la technologie énergétique propre.
- Détaillant les coûts que les contribuables devront défrayer pour nettoyer l'environnement lorsque les combustibles fossiles seront obsolètes.
- Réexaminant le taux d'indemnité du FAC.
- Éliminant progressivement les DPAA pour les projets de gaz naturel liquéfié.
- Sollicitant la contribution d'acteurs qui ne sont pas parties prenantes de l'industrie des combustibles fossiles, tels que Pembina, IISD ou les Premières nations.